

ACTION MUNICIPALE

b) Sans en avoir l'air...

Suite à une question posée par l'un de nos élus à la Maison de l'environnement d'Orly (distance entre le couloir aérien et la commune de NOZAY ?), la Société Aéroports de Paris découvre l'existence de notre village et entoure nos enfants de sa bienveillance en les invitant, tous frais payés, à des animations relatives au monde de l'aéronautique !

Les " remerciements " de notre Maire n'ont pas tardé, montrant que notre village est également attentif à ce genre de sollicitude ! (voir ci-dessous la lettre de Paul Raymond du 4 Février 2002)

~~NOZAY~~

Nozay, le 4 février 2002

Nos Réf. : PR/PP/GD/2802/73

Objet : Projection cinématographique
Pour les enfants de Nozay

Aéroport de Paris
Département Environnement
BP 20101
95711 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX

Madame, Monsieur,

Les enfants de Nozay ont fait l'objet d'une attention particulière de votre part au cours du mois de décembre 2001 puisque quatre classes des écoles primaires ont assisté à une projection cinématographique à la Maison de l'Environnement d'Orly.

Au nom des enfants qui en ont bénéficié, au nom de leurs parents qui ont découvert les publications remises aux enfants et au nom de l'équipe municipale, je tiens à vous remercier de cette initiative. Nous nous faisons une joie de voir Nozay, petit village rural, faire l'objet de votre intérêt.

Je profite de cette dynamique pour apporter tout mon soutien à un Conseiller Municipal pour sa question écrite, restée sans réponse à ce jour, à savoir : quelle est la distance entre le couloir aérien de décollage Sud Ouest d'Orly et Nozay ?

Vous remerciant à nouveau et comptant sur votre prompt réponse,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Paul RAYMOND

Cette lettre ainsi que votre réponse seront diffusées dans notre prochain journal municipal

NOZAY 91620

TÉL. 01 64 49 58 00

FAX. 01 64 49 58 01

Réponse de l'Aéroport de Paris au courrier
du Maire de Nozay du 4 février 2002.

ADP
Aéroports de Paris

TRAITÉ PAR
M. RAYMOND
Adjoint
A. Dupont

2030
COMMUNE COPIE
22 MARS 2002
NOZAY (ESSONNE)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur RAYMOND
Maire de Nozay
Maire

91620 NOZAY

DRE/2002-025

CDG, le 18 mars 2002

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier du 4 février dernier faisant état de votre satisfaction suite aux visites des élèves de votre commune à la maison de l'environnement d'Orly. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour informer au mieux notre public riverain, adultes ou enfants, et faire découvrir à chacun, la complexité du transport aérien.

Quant à votre demande d'information concernant la distance entre le centre ville de Nozay et l'axe de décollage face à l'Ouest d'Orly, celle-ci est de 3500 mètres.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

M. C. Lorraux

Michel-Claude LORRAUX
Chef du Département